

Le diplôme est obtenu par la certification de 4 blocs de compétences

Bloc 1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ de sport ou de l'animation

- Se repérer dans son territoire en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux
- Identifier les différents publics cibles et leurs demandes dans une structure du champ du sport et de l'animation
- Formuler, planifier et organiser des propositions de projets
- Suivre les actions conduites dans le cadre du projet
- Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation en utilisant les différents outils numérisés
- Analyser et restituer les conclusions du projet conduit

Bloc 2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation

- Communiquer des informations sur les activités proposées
- Adapter sa communication et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap
- Sélectionner les outils de communication et en rédiger leurs contenus

Bloc 3 : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure

- Définir les objectifs d'une séquence d'animation, en intégrant une progression pédagogique
- Choisir des méthodes, techniques et outils d'animation adaptés, s'inscrivant dans le champ de l'éducation populaire
- Définir le contenu, le déroulement et l'évaluation de la séquence d'animation, en tenant compte des publics visés
- Préparer le cadre de chacune des séquences d'activités
- Accueillir les publics lors de la séance d'activité
- Recueillir les demandes et les attentes exprimées par les publics accueillis
- Animer et adapter la séance prévue en permettant la mise en activité des publics en autonomie
- Évaluer les effets et l'impact de la séance d'activité
- Réaliser une analyse de la séquence d'animation

Bloc 4 : Organiser et encadrer le "vivre ensemble" des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

- Construire des relations avec l'entourage personnel et professionnel des publics accueillis
- Diffuser une information sur les enjeux sociétaux en animant des temps d'échanges avec les publics accueillis
- Réguler les phénomènes de groupe, en organisant les temps transitionnels, en prévoyant les temps calmes ou les périodes de temps libérés, en instaurant des interactions au sein du groupe
- Développer des démarches permettant un fonctionnement harmonieux du groupe